

L'IEM et son activité de 1914 à 1944 (enseignants, enseignements, recherches)

Initialement, j'avais eu l'intention de présenter l'activité de l'Institut d'Études méridionales en m'intéressant à la « Chronique universitaire » publiée dans les *Annales du Midi* à partir de 1914 (AM 1914-1921). Malheureusement, après six chroniques, la source se tarit en 1920. J'ai donc dû partir à la recherche d'autres pistes. J'ai découvert des fascicules, des articles ou des échos ponctuels, mais surtout je me suis plongée dans les *Rapports du Conseil de l'université (comptes rendus des travaux des facultés, des instituts et des observatoires)*, une source un peu répétitive et parfois rébarbative, mais qui contient beaucoup de renseignements, et ça et là quelques pépites. Ils m'ont permis d'explorer plus avant le sujet que je m'étais proposé : une présentation générale de la structure de l'IEM entre les deux guerres, en rassemblant des informations sur la diversité des enseignants, des enseignements et des recherches.

Cet article prend donc la forme d'un rapport, ni quadriennal, ni quinquennal, mais tridécennal, des années 1914 à 1944. Il est étonnant de constater à quel point les mots-clefs du discours politique contemporain pourraient être appliqués aux intentions des fondateurs de l'IEM, qui les maniaient encore en toute naïveté : interdisciplinarité, mutualisation des enseignements, professionnalisation, politique de site, politique internationale, etc. Dans un premier temps, je présenterai le nouvel institut, tel qu'il a été créé en 1914. Je m'intéresserai ensuite aux grands principes qui ont présidé à sa fondation : je tenterai de confronter les propositions énoncées dans les discours et la réalité de leur mise en oeuvre. Pour finir, je m'efforcerai de dégager les apports de l'IEM, les nouveautés qui ont fait date et qui constituent la profonde originalité du projet.

L'IEM, une nouvelle structure

C'est en 1912 que l'on trouve les premières traces de l'IEM dans les rapports du Conseil de l'université. L'impulsion vient de Joseph Anglade, soutenu par le doyen Dumas. Trois décisions capitales sont prises d'emblée par le Conseil : un nouvel institut est créé, des bâtiments lui sont attribués au 56, rue du Taur, et un budget de 30 000 F est assigné au projet. Il est même décidé de « demander à un architecte un plan et un devis », travaux dont on ne trouve pas trace ultérieure, certainement en raison de l'entrée dans la guerre (*Rapport 1912-1913*, 1914, 16, 127).

Des négociations ont dû s'engager rapidement avec le Ministère de l'Instruction publique et elles portent leurs fruits puisque un arrêté ministériel est publié le 17 mars 1914 approuvant les délibérations du Conseil de l'université de Toulouse (Anglade 1914, 11-14). Cet arrêté fixe la liste des cours, j'y reviendrai. Il organise aussi le corps des enseignants : ce seront des professeurs de la Faculté de droit et de la Faculté de lettres, avec une possibilité de confier des conférences à des « personnalités compétentes ». Il confère la direction de l'institut au doyen de la faculté des lettres. Et, pour finir, il crée deux nouveaux diplômes, le Certificat d'Études méridionales et le Diplôme Supérieur d'Études méridionales.

Les nouveaux diplômes

Le décret porte que « aucune condition d'âge, de grade, ni de nationalité n'est exigée pour l'obtention de ces diplômes ». Cela signifie que ce sont des diplômes d'université, ou diplômes libres, et non des diplômes d'État ; il n'est pas nécessaire d'avoir suivi un cursus

Un siècle de recherches méridionales à Toulouse. L'Institut d'Études Méridionales, 1914-2014, sous la direction de Jean-François Courouau et Hélène Débax, Toulouse, PUM, 2018, p. 25-40.

antérieur pour y accéder. Le certificat peut être passé après deux semestres de cours, c'est-à-dire un an ; le diplôme supérieur après quatre semestres ou deux ans. Il n'est pas exigé d'avoir le certificat pour passer le diplôme supérieur. Un candidat titulaire du certificat peut passer le D. S. après seulement deux semestres ou un an. Par ailleurs, des dispenses sont prévues pour les candidats qui ont déjà fait des études universitaires, en France ou à l'étranger : ils peuvent passer le certificat après un seul semestre de scolarité, et le D. S. après un an ou un an et demi au lieu de deux.

Donc il est créé en mars 1914 une structure très souple, en marge des cursus universitaires classiques. Les deux diplômes sont clairement pensés l'un par rapport à l'autre, hiérarchisés, dans un cursus en progression ; Joseph Calmette l'exprime clairement : « le diplôme, à l'inverse du simple certificat, ne doit pas correspondre à de simples notions acquises, mais il suppose cette préparation scientifique qui, s'ajoutant aux connaissances courantes, rend apte à l'élaboration de productions originales, conformes aux exigences de la saine méthode » (*AM* 1916, 399). On peut aussi noter d'emblée que ces nouveaux diplômes sont tout à fait adaptés à l'accueil d'étudiants étrangers.

L'arrêté fondateur avait instauré un certain nombre de règles, mais celles-ci furent rapidement contrariées par les réformes qui n'ont pas manqué de surgir. Les principes de 1914 ont donc évolué au gré des changements institutionnels, mais aussi de la pratique des étudiants et de l'usage qu'ils ont fait de ces nouveaux diplômes. Une réforme de la licence est intervenue en septembre 1920. Désormais, il fallait cumuler quatre certificats pour obtenir la licence, certificats qui sont de fait les lointains ancêtres de nos modules. En 1932, l'obligation passa de quatre à cinq certificats. Ce qui est intéressant pour l'institut est que le certificat d'études méridionales pouvait être choisi comme certificat optionnel pour l'obtention de la licence : cela permit de recruter quelques étudiants supplémentaires. À côté du certificat libre, fut créé, par arrêté ministériel du 3 novembre 1926, un « certificat d'études supérieures méridionales ». L'auteur d'un article paru dans le journal *Oc* en 1927 commente : « l'intérêt de ce nouveau diplôme vient du fait — chose toute nouvelle et sanction officielle des études occitanes — qu'il compte pour la Licence. Il est donc d'une utilité immédiate, directe pour l'étudiant et de ce fait agrandira le cercle des auditeurs de l'Institut. Au caractère désintéressé de ces études, s'ajoute donc un côté utilitaire qui n'est pas à dédaigner en ce siècle et qui sera d'un attrait tout particulier pour les étudiants qui pourront ainsi concilier leur désir de poursuivre leurs études occitanes tout en travaillant pour l'obtention des diplômes officiels » (*Oc* 1927).

Par ailleurs, dans le cursus des diplômes nationaux, il existait depuis 1886 un diplôme d'études supérieures (D.E.S.), créé sous l'impulsion de Lavisser¹. Il s'agissait un travail d'initiation à la recherche, préfiguration des maîtrises, puis des masters. Or, parmi les matières à option, les étudiants candidats à un D.E.S. pouvaient choisir des cours spécifiques de l'IEM, de ces cours créés en 1914. La frontière qui semblait claire entre diplômes nationaux et diplôme d'établissement se brouille donc dès les années 1920. La plupart des étudiants du diplôme supérieur d'études méridionales avaient, de fait, validé auparavant une licence. On rencontre, dans les rapports, des lauréats de D.E.S. d'histoire ou de géographie (du diplôme national, donc) qui ont pris des options de littérature, d'histoire de l'art ou de philologie méridionales, et qui ont suivi les cours propres à l'IEM. Cela est surtout le fait de candidats qui ont un sujet de mémoire de D.E.S. en rapport avec le Midi. On pourrait dire, en termes modernes, qu'ils acquièrent là une double compétence. Il est de ce fait très difficile de quantifier le nombre des lauréats des nouveaux diplômes créés en 1914. Le premier D.S.

¹ Le D.E.S. d'histoire a été inauguré à Toulouse en 1895 (Mouranche 2010, 42).

d'études méridionales fut conféré en 1915 à Félix Noubel (*AM* 1916, 397)² ; les deux premiers lauréats du certificat libre sont deux américains en 1921, M. Meras et M. Guthrie (*Rapport* 1921-1922, 1923, 119³).

Les cours et leur validation

L'arrêté de 1914 détaillait aussi très précisément le contenu des validations à acquérir pour obtenir les deux nouveaux diplômes. On peut retenir que pour le certificat d'études méridionales, un écrit et deux oraux sont organisés : un écrit de traduction française d'un texte en ancien provençal, un oral d'explication d'un texte en ancien provençal, un autre oral au choix entre littérature, histoire, archéologie et histoire de l'art (Anglade 1914, 12, article 5).

Pour le diplôme supérieur, le cursus se divise en trois sections, la section lettres-philologie, la section histoire, la section archéologie-histoire de l'art. Les modalités d'examen sont propres à chacune. Mais il y a toujours trois écrits et trois oraux, avec des combinaisons complexes d'options entre littérature, traduction, histoire, archéologie, histoire de l'art et paléographie. L'un des trois écrits peut être constitué par un mémoire de recherche, mais ce n'est pas obligatoire (Anglade 1914, 13-14). Dans la chronique parue dans *Oc* en 1927, ce diplôme supérieur d'études méridionales est décrit comme un équivalent d'« une sorte de Doctorat de l'université, à cause du caractère très sérieux des épreuves » (*Oc* 1927).

L'arrêté ministériel a aussi fixé très précisément les enseignements à délivrer ; on peut supposer que le ministère a en même temps ouvert des crédits pour rémunérer ces nouveaux cours. Tout à fait dans l'esprit des instituts, sont créés à la fois des cours magistraux et des travaux pratiques. Les cours sont au nombre de cinq : histoire du droit méridional, histoire de l'art méridional, histoire méridionale, archéologie méridionale, et langue et littérature méridionales ; et les TP au nombre de six : étude de manuscrits, établissement de textes, enquêtes linguistiques, phonétique expérimentale, paléographie et analyse de monuments figurés (Anglade 1914, 11, article 2).

Les enseignants

Il est assez facile de reconstituer la liste des titulaires des CM ; pour les TP, en revanche, les sources sont plus évanescences. Pour la langue et la littérature provençales, c'est bien évidemment Joseph Anglade le premier titulaire, de 1914 à sa mort en 1930 ; lui succède Henri Gavel, secondé à partir de 1943 par Jean Séguy, nommé maître de conférences. Pour l'histoire, c'est simple : le cours est professé par Joseph Calmette pour toute la période qui m'intéresse de 1914 à sa retraite en 1945 ; le successeur sera Philippe Wolff. Le cours d'archéologie est inauguré par Émile Cartailhac, qui meurt pour ainsi dire sur scène lors d'une mission d'enseignement à Genève en 1922 ; la relève est prise en 1922 par le comte Begouën, ancien élève de Cartailhac, qui avait obtenu sa licence en 1917 en ayant choisi l'archéologie préhistorique comme matière à option (*AM* 1917-2, 320). L'enseignement d'histoire de l'art est d'abord tenu par Henri Graillot de 1914 à 1921, puis par Pierre Lavedan de 1921 à 1929 et enfin par Raymond Rey à partir de 1929 jusqu'à la fin de la guerre.

Le dernier cours instauré en 1914 semble n'avoir jamais existé, c'est le cours de droit méridional. Un certain Paul Thomas chargé de cours à la Faculté de droit est présent dans les

² Ce premier lauréat fait l'objet de toutes les attentions : la « Chronique universitaire » des *Annales du Midi* de 1916 reproduit littéralement des corrections de copies ou des commentaires sur les oraux. Joseph Anglade : « Les épreuves ont été bonnes dans leur ensemble ; mais les connaissances en histoire littéraire ont paru bien superficielles [...]. À l'avenir, le jury se montrera plus exigeant sur ce point » (p. 397). François Galabert : « M. Noubel a fait preuve de connaissances paléographiques fort satisfaisantes » (p. 407).

³ Ils ont préparé une édition, avec traduction anglaise et française, du poème de Peire Guilhem de Toulouse sur le Dieu d'amour ; M. Guthrie a aussi traduit en vers anglais les principales poésies de Bertrand de Born ; ils ont obtenu tous les deux la mention Bien au certificat. M. Méras a décroché le prix de la Société archéologique du Midi de la France et a été élu sur une chaire de l'université de London au Canada.

réunions préparatoires avant 1914, il est annoncé comme titulaire de l'enseignement à la première rentrée de novembre 1914 (AM 1916, 396), puis il disparaît des listes des enseignants. « Le cours de droit méridional [a] dû être suspendu en fait pendant la durée de la guerre » (AM 1916, 405) ; aucun historien du droit ne prit la relève ensuite.

En ce qui concerne les TP, un seul nom submerge, mais il devient un véritable pilier de l'IEM, c'est François Galabert, qui donne des cours de paléographie depuis 1914 jusqu'à après la Deuxième Guerre mondiale. La chronique du journal *Oc*, en 1927, le désigne comme enseignant au même titre que les autres professeurs : « Anglade lettres et philologie, Calmette histoire, Lavedan histoire de l'art, Begouen archéologie préhistorique et Galabert sciences auxiliaires de l'histoire » (*Oc* 1927).

Voilà donc ce qui a été créé institutionnellement en 1914 : une nouvelle structure universitaire, avec deux diplômes propres en marge des cursus nationaux, des cours et des enseignants. « Ces débuts brillants dans des circonstances aussi défavorables témoignent de la vitalité et de l'avenir du but poursuivi par les maîtres qui ont conçu et exécuté cette œuvre, la dernière née de nos instituts universitaires » (*Rapport* 1916-1917, 1918, 32). Mais si l'on veut comprendre en quoi consistait véritablement l'IEM, il faut se tourner maintenant vers les discours de ceux que l'on pourrait appeler les « pères fondateurs ».

Les ambitions du nouvel institut

Dans quel esprit a été créé le nouvel institut ? Pour explorer ces grands principes, il faut lire au premier chef le rapport présenté par Joseph Anglade au conseil de l'Université en 1914 : il constitue une sorte de manifeste, et il a d'ailleurs publié immédiatement en opuscule. En complément, on peut glaner des éléments dans bien d'autres rapports ou dans quelques articles. Les intentions des fondateurs peuvent se résumer à quatre grands principes : l'interdisciplinarité, le rayonnement international, la professionnalisation, l'ancrage régional.

Interdisciplinarité

Même si le terme n'est pas employé, c'est exactement le fondement de la création de l'IEM. Joseph Anglade affirme dans son rapport inaugural : « un institut est un organisme qui vit de sa vie propre et indépendante, et qui se développe ; il est un centre d'études, *il regroupe des enseignements dispersés* ». Que veut-il regrouper ? « Histoire et philologie, histoire littéraire et histoire politique, étude des parlers vivants et étude des documents d'archives [...], alors ces enseignements distincts mais voisins, séparés mais apparentés, seraient étroitement unis ». Il insiste plus loin sur « le lien qui unit les études méridionales ». Il veut de fait « donner aux études qui concernent le passé [du Languedoc] une impulsion nouvelle [pour] créer entre elles le lien, pour ainsi dire matériel, qui leur manque encore » (Anglade 1914, 5-8)

Mais Anglade n'est pas le seul ; on trouve le même discours sous la plume de Joseph Calmette. Dans le rapport de 1916, il annonce un mémoire de recherche sur Saint-Sernin : « participant à la fois de l'archéologie et de l'histoire, [ce mémoire] s'ajoutera à l'examen de M. Noubel, mi-partie philologique et historique, pour attester qu'il n'y a point de cloisons étanches entre les sections de l'Institut et que notre fondation est *une* » (AM 1916, 400).

Cette intention affichée de pluridisciplinarité est une réalité pour les étudiants qui suivent le cursus d'études méridionales. L'enseignement pour le diplôme supérieur est divisé trois sections, mais, dans chacune, le candidat est obligé de prendre des options d'autres

spécialités : ceux qui sont en lettres ont un examen de paléographie ou d'histoire de l'art, les historiens doivent composer en histoire de la littérature ou en grammaire occitane, etc. Nous avons cependant déjà rencontré une limite à ces belles intentions : l'arrêté ministériel institue un enseignement d'histoire du droit méridional qui n'a jamais été mis en place. La collaboration semble dès les origines quelque peu difficile entre faculté de lettres et faculté de droit.

L'interdisciplinarité semble aussi beaucoup moins pratiquée entre professeurs. L'IEM n'a pas véritablement de programme de recherches collectives, chaque enseignant poursuivant ses travaux de son côté. Les listes des publications annexées aux rapports du Conseil sont bien évidemment individuelles.

Internationalisation

Deuxième point, dès son manifeste de 1914, Joseph Anglade affirme sa volonté « d'appeler sur notre université l'attention des universités étrangères et de nous attirer des étudiants étrangers » (p.10). Le rayonnement international est au cœur de ses préoccupations. C'est même là-dessus qu'il clôt sa déclaration : « il faudrait donc attirer à nous ces vrais étudiants étrangers qui ont en général tant d'ardeur et tant de bonne volonté ».

Dans les rapports du conseil, on trouve le détail de tous ces étrangers intéressés par l'IEM. Le premier est un Italien, en pleine guerre, en 1916-1917 (M. Todesco) ; puis on rencontre un Suédois d'Uppsala, H. Kjellman ; des américains ; un élève danois de Kristoffer Nyrop, M. Detlefsen. Dans le bilan qu'il dresse de quinze ans de fonctionnement de l'IEM, en 1929, Joseph Anglade s'applique à citer tous les noms de ces étudiants étrangers. Des Anglais : M. Ecker de Sunderland, M. Elcock de Londres, ou Miss Turner de Newcastle on Tyne ; une Écossaise de Glasgow, Miss Phemister ; encore des Américains, M. Meras, ou Miss Titchener, auteur d'une thèse soutenue à Harvard mais préparée en grande partie à l'IEM ; mais aussi Kathryn Mac-Cahey, Paul Jones, M. Walls (Anglade 1929, 338). Lorsqu'il évoque ses souvenirs des cours d'Anglade, Elie Griffe commente : « dans le petit groupe des disciples qui nous réunissions autour du maître dans le cours de l'année 1925-1926, les étrangers, en particulier étudiants et étudiantes venus des États-Unis, étaient parfois en majorité » (Griffe 1930, 358). La chronique dans *Oc* en 1927 souligne que « ce sont principalement des étudiants américains qui, jusqu'ici ont présenté le certificat » [le certificat libre d'études méridionales] (*Oc* 1927).

Les diplômes délivrés par l'IEM étaient de fait calibrés pour convenir aux attentes des étudiants étrangers, puisqu'il n'y avait aucun pré-requis ; voire même, s'ils avaient déjà validé une partie de leur cursus dans leur pays d'origine, ils pouvaient bénéficier de dispenses pour obtenir plus rapidement un titre universitaire, certificat ou diplôme.

Autre aspect de ce rayonnement international, l'IEM a mené une politique active d'invitation de professeurs étrangers. On trouve trace dans les rapports de l'accueil de nombreuses délégations : en 1920-1921, ce sont deux romanistes américains qui visitent l'institut, M. Armstrong de Yale et M. Todd de Columbia ; une ambassade anglaise les suit de peu. En 1922, M. Ford, de Harvard, est reçu et se voit décerner le doctorat *honoris causa* ; toujours de Harvard, en 1924, Kingsley Porter vient faire une conférence sur l'art roman du Languedoc. En 1929, Paul Van Dyke (Princeton) reçoit à son tour le doctorat *honoris causa*, sa conférence porte sur les causes des guerres de religion. M. Sachs (Harvard) visite l'IEM en 1933 et M. Broussard, professeur de langues romanes à Bâton Rouge en Louisiane, en 1937.

On voit passer aussi de nombreux Espagnols : Ramon Menendez Pidal et Americo Castro sont reçus docteurs *honoris causa* en 1921 ; la même année, le préhistorien catalan Bosch Gimpera vient faire une conférence publique. En 1928, on accueille M. Gallardo,

doyen de la fac de lettres de Saragosse. En 1933, c'est l'historien de l'art Puig i Cadafalc qui fait une conférence sur les origines de l'art roman, etc.

Deux orientations privilégiées se dégagent donc dans ces relations internationales : l'Espagne, et particulièrement la Catalogne, et les États-Unis. Les liens avec l'Espagne se comprennent aisément par la proximité, géographique et culturelle. L'origine des liens avec les États-Unis est plus conjoncturelle : en 1918-1919, l'université de Toulouse accueille d'une masse de soldats américains démobilisés venus suivre des cours : 1223 étudiants, dont 250 officiers, nous dit le rapport (Rapport 1918-1919, 1920, 47 ; Barrera 2010). Des contacts sont noués avec les *deans*, les doyens : le professeur Dawson de Howard College (Birmingham, Alabama), le professeur Armstrong de Princeton, le professeur Todd de Columbia. « Tous ont manifesté leur désir d'établir des relations solides avec l'IEM et de faire une place dans leurs collections et leurs revues à notre langue et à notre littérature méridionales. À nous de nous montrer dignes de cette place et de cette sympathie » (Anglade, 1919-2).

Les intentions des fondateurs de l'IEM étaient vraiment de tisser des liens avec l'étranger, et pas seulement dans les réseaux de romanistes, on l'a vu. Les années 1920 à l'université de Toulouse sont à l'ouverture internationale. Il faut à ce propos signaler l'autre grande fondation de la faculté des lettres en ces mêmes années, l'Institut Normal d'études françaises, inventé et porté par Joseph Calmette : il s'agit d'une sorte d'école normale pour former des enseignants de français issus du monde entier. Les intentions en sont de former des maîtres de français hors de France et de « donner la culture et la méthode nécessaires pour les mettre en état d'enseigner le français aux étrangers » (Rapport 1918-1919, 1920, 43). Créé par l'arrêté du 8 mai 1920, l'ouverture eut lieu pour l'année universitaire 1921-1922 (Rapport 1919-1920, 1921, 27). Et la célébration du septième centenaire de l'université de Toulouse, en 1929, fut l'occasion d'accueillir de nombreux collègues étrangers et dix doctorats *honoris causa* furent décernés (VII^e centenaire, 1931).

Je ne détaillerai pas les voyages à l'étranger des professeurs de l'IEM puisqu'ils ne sont pas directement liés à cette structure, mais ils participent bien évidemment à la constitution de solides réseaux intellectuels trans-nationaux. On voit régulièrement les professeurs en visite ici ou là, pour donner des cours ou des conférences. Calmette est en mission à Barcelone en 1920 ; Lavedan donne des conférences à Madrid, Begouën à Berlin et dans les pays baltes, en 1928. Ce qui nous intéresse plus c'est que Joseph Anglade profita de ses voyages pour acquérir des textes pour l'IEM. Il est à Barcelone en mai-juin 1916, en même temps que Lucien Poincaré, directeur de l'Enseignement supérieur : il le sollicite directement pour financer une photocopie du manuscrit des *Leys d'Amor*, conservé à l'Institut d'Estudis Catalans, qu'Anglade avait pu y consulter. Et Anglade ajoute : « nous pensons pouvoir aller plus loin dans cette voie et commencer bientôt la photocopie des manuscrits des troubadours conservés à la Bibliothèque nationale et dont aucun n'a été encore publié intégralement » (AM 1917, 127). En 1922, il est en Italie et fait photographier les miniatures du chansonnier A du Vatican (Rapport 1921-1922, 1923, 120). En 1928, il voyage même jusqu'en Inde : « M. Anglade, par un honneur assez rare pour mériter d'être signalé, a été nommé membre d'un jury de doctorat par l'Université de Calcutta, qui lui a confié l'examen d'une thèse sur la poésie lyrique amoureuse du Moyen Age » (rapport 1927-1928, 1929, 99).

Professionnalisation

La professionnalisation, troisième objectif qui se dégage des programmes de l'IEM, est le principe affiché de tous les instituts (Grossetti, 1994 ; Mouranche 2010, 35, 75). Joseph

Anglade développe ce point dans son manifeste de 1914 : il parle de la « création d'une véritable école d'études pratiques qui serait notre institut ». « C'est surtout *dans le domaine des études pratiques* que nous attendons d'heureux effets de la création de cet institut » (Anglade 1914, 6). Mais on peut se demander ce qu'il entend par là, puisqu'on n'y enseigne apparemment rien de bien pratique. Joseph Anglade répond : il veut que « professeurs et élèves puissent collaborer étroitement à une œuvre commune, le professeur dirigeant les travaux de ses élèves et associant même les meilleurs d'entre eux à ses propres travaux. Or cette collaboration, non seulement désirable, mais nécessaire, ne peut être obtenue que par la création d'une véritable école d'études pratiques qui serait notre Institut » (Anglade 1914, 7).

Les professeurs de l'IEM paraissent de fait particulièrement préoccupés par le manque de manuels pratiques dans leurs domaines respectifs. Anglade écrit : « il manque à nos étudiants une Grammaire de l'ancien provençal, une Chrestomathie [anthologie], une histoire de la littérature provençale, c'est-à-dire à peu près l'essentiel. Tous nos manuels sont écrits par des étrangers, par des Allemands puisqu'ils faut les appeler par leur nom » (précisons qu'il s'agit du rapport de 1915-1916). Pour y remédier, Anglade publie en 1916 une courte notice d'orientation bibliographique intitulée *Pour étudier les Troubadours* : « grâce à l'obligeance infatigable de M. Émile Cartailhac, cette brochure a été imprimée sous les auspices de la Société des Amis de l'Université de Toulouse et dédiée à nos étudiants, présents et futurs, de l'Institut » (AM 1917, 127-128).

Et surtout il met le principe de la professionnalisation en œuvre : « parmi les travaux pratiques que nous avons pu faire avec nos étudiants (1917), citons l'Onomastique et l'*Index rerum* de l'édition des *Leys d'Amors* publiée par Gatien-Arnoult. L'absence de tables et d'indices rend très difficile le maniement des trois volumes des *Leys*. Grâce au zèle de nos étudiants, cette lacune sera bientôt comblée : la table et l'index sont terminés sur fiches ; nous les publierons dès que les circonstances le permettront » (Anglade 1919-1, 7). En fait, la publication n'intervint qu'en 1923 dans la *Revue des langues romanes* (Rapport 1925-1926, 1927, 110-111). Les étudiants sont donc associés aux aspects techniques de la recherche de leur professeur.

Joseph Calmette n'est pas en reste : « Pour initier ses élèves à la critique historique, il a établi en collaboration avec eux un recueil de textes qui a été imprimé sous ce titre : *Institut d'études méridionales, choix de textes latins pour l'explication historique* ». Chaque élève a ensuite préparé un de ces textes et l'explication a permis de montrer *pratiquement* ce qu'est l'usage et la discussion des sources ; des épisodes variés de l'histoire méridionale, du VI^e au XV^e siècle, ont été de la sorte passés en revue » (AM 1917, 320). L'année suivante, Calmette publie un deuxième tome selon le même principe (AM 1919, 115).

Plus qu'une véritable recherche, qui ne se conçoit encore que seul dans son cabinet, l'IEM a donc encouragé à produire des instruments de travail et des manuels, en collaboration entre enseignants et étudiants. On peut même supposer une sorte d'émulation en ce domaine entre Anglade et Calmette.

Cependant l'IEM ne forme pas des électriciens, Anglade n'est pas dupe. Il lance un véritable cri du cœur dans le rapport de 1918 : « un ami de l'institut, M. Jacques Vinas, fils du Dr Vinas, majoral du Félibrige, nous a écrit pour nous demander si nos diplômés assuraient des « débouchés » aux étudiants qui les possédaient. Hélas ! non ! du moins pas encore ; mais il ne serait pas impossible que même l'idéalisme et le désintéressement eussent leur récompense. Il faudrait que les municipalités, les conseils généraux nous aident ; on pourrait réserver beaucoup de places de conservateurs, bibliothécaires, etc., à nos jeunes diplômés qui apporteraient à leur fonction beaucoup de zèle et même d'enthousiasme et une connaissance assez étendue du domaine où leur activité aurait à s'exercer ; ce serait presque une nouveauté

en France ; mais tout arrive, ne désespérons pas. Conservons pour le moment un caractère désintéressé à notre enseignement ; le recrutement des étudiants y gagnera en qualité. Rechercher des diplômés qui ne mènent à rien ? Eh bien, cela ne manque pas de noblesse. »

Pour un institut censé reposer sur la professionnalisation, affirmer le caractère désintéressé de l'enseignement ne manque en effet pas de noblesse. Le recrutement reste de toute façon assez faible. En 1914, Anglade disait des étudiants attendus: « il n'est pas nécessaire qu'ils soient nombreux, il suffit qu'ils soient bons ». Son vœu a été amplement exaucé. Sur la qualité, on ne sait, mais sur le nombre certainement ! Il est difficile de reconstituer les effectifs d'étudiants, mais de très nombreux indices montrent qu'ils sont réduits (par exemple : 2 certificats en 1932, 4 en 1933, aucun en 1934, 4 en 1935 dont un collé). Elie Griffe dans ses souvenirs des années vingt rapporte : « Aujourd'hui comme hier, les études romanes ne sont guère en faveur auprès des étudiants méridionaux [...]. M. Anglade nous rappelait lui-même que la carte de notre frontière linguistique pyrénéenne avait été dressée naguère par des étudiants de Halle et de Hambourg. On ne s'étonnait donc pas d'être peu nombreux » (Griffe, 1930, 358).

De fait, même si l'enseignement est pleinement intégré aux cursus universitaires, l'Institut est aussi pensé pour servir à la formation permanente, pour devenir un lieu de diffusion de la culture occitane et des méthodes modernes de la critique et de l'édition des textes : avoir suivi des cours à l'IEM doit devenir « un gage de rigueur scientifique pour toutes les publications en rapport avec la philologie et les études occitanes en général pour les gens de bonne volonté, certes, mais auxquels il manque souvent (pas toujours, il y a des exceptions), des connaissances approfondies sur les bases de notre enseignement et que l'Institut fournit, précisément. » (Oc 1927). Une sorte d'« université du temps libre » donc, à laquelle est conférée non seulement une tâche de vulgarisation, mais aussi une mission pédagogique répondant à une demande sociale.

Ancrage régional

Le dernier élément qui participe à la définition des ambitions du nouvel institut est l'affirmation de la nécessité d'un ancrage local, ce que, dans le jargon moderne, nous appellerions la politique de site. Anglade explique dans son rapport programmatique de 1914 : « Le législateur a voulu que nos Universités régionales donnent, à côté d'enseignements généraux, des enseignements plus appropriés à la région dont elles forment le centre savant. C'est une des fonctions, et non des moins importantes, des nouvelles Universités » (Anglade 1914, 7). Le doyen de la faculté des lettres renchérit en 1918 : « l'enseignement des langues romanes que donne M. Anglade à la Faculté des lettres est certainement un de ceux qui réalisent le mieux l'adaptation à la région que l'université de Toulouse poursuit dans tous les domaines de l'activité intellectuelle » (Rapport 1917-1918, 1919, 18).

Deux points sont à souligner ici. Cet ancrage local est le résultat d'une volonté politique et même de prescriptions nationales. Dans un article de juillet 1914, dans *l'Express du Midi*, Armand Praviel annonce et salue la création de l'IEM. Il y rappelle les propos d'un directeur de l'enseignement au ministère de l'instruction publique : « il faut que les universités, outre leurs devoirs généraux envers leur pays, sachent qu'elles ont des devoirs particuliers envers la cité qui les porte et les régions sur lesquelles elles rayonnent. Le rôle de ces milieux n'est pas simplement de les porter mais de les alimenter en partie. Elles conserveront toujours avec l'État un cordon nourricier, mais il faut aussi qu'elles soient développées d'un placenta local, il faut qu'elles trouvent sur place des sympathies, des stimulants, des sucres particuliers, et *de l'argent* s'il se peut » (Praviel 1914).

Anglade l'a compris : il assigne à l'IEM la tâche de « provoquer de la part des villes, des assemblées départementales de la région, des sociétés scientifiques ou même des particuliers, des dons et des subventions » (Anglade 1914, 9). L'auteur de l'article paru dans *Oc* en 1927 émet le même vœu : « souhaitons que nos assemblées méridionales, départementales et municipales fassent un instant trêve à leurs discussions politiques pour considérer tout l'intérêt de l'Institut d'Études méridionales et le subventionner en conséquence. [...] Et oui ! le cadre et le programme de l'Institut sont magnifiques, le zèle des professeurs et des élèves sont dignes d'éloges. Mais où sont les crédits dignes de cette Université Occitane, dont l'Institut d'Études méridionales est le noyau et dont les travaux, nous le répétons, sont illimités de possibilités au point de vue scientifique mais tellement restreints au point de vue matériel ? » (*Oc* 1927). L'ancrage local, cela veut dire premièrement trouver des crédits en plus des subventions d'État, ce qui n'est finalement pas si loin de l'esprit de nos réformes récentes...

L'IEM noue aussi des liens étroits avec des institutions toulousaines préexistantes qui œuvrent dans le domaine de la culture méridionale, que ce soit les Jeux floraux ou la Société archéologique, par exemple. Ces contacts sont bien évidemment basés sur des relations personnelles, mais aussi, parfois, ils s'institutionnalisent. La Société archéologique du Midi de la France fonda ainsi une récompense en 1919 : elle était destinée à « encourager les élèves de l'Institut en créant un prix (50 F de livres) qui sera décerné annuellement à l'élève qui se sera le plus distingué dans l'ordre des études méridionales » (Rapport 1918-1919, 1920, 157). La première lauréate fut Mlle Domengie, auteur d'un D.E.S. d'histoire portant sur les bastides en Agenais ; l'année suivante, ce fut Mlle Vilhac avec un mémoire portant sur les plus anciens textes concernant Saint-Sernin (Rapport 1919-1920, 1921, 124).

Mais l'ancrage local a aussi des résonances très particulières dans le Midi du début du XX^e siècle, avec le développement du renouveau occitan. Dans les rapports du Conseil de l'université, il n'y a pas véritablement trace de militantisme. On y trouve seulement la déploration de la méconnaissance par les étudiants toulousains de leur langue, de leur histoire et de leurs racines. « Ils savent vaguement qu'il existe des patois, mais quelques uns de nos auditeurs sont tellement déracinés qu'ils ne peuvent même pas répondre au questionnaire le plus élémentaire d'une enquête linguistique. Ils savent que jadis, dans des temps très lointains, des poètes que l'on appelait troubadours se sont exercés à écrire dans ce patois. C'est à peu près tout. Il est probable qu'un bon élève de l'enseignement secondaire en Finlande ou au Danemark ou même en Californie, en sait tout autant » (Anglade 1919-1, 5).

Ce n'est que pendant la Deuxième Guerre mondiale que l'ancrage local prend un tour plus militant, dans le contexte et l'esprit de la révolution nationale. En 1942, le rapport signale qu'a été organisée une exposition des « œuvres régionalistes » de l'université, dont on se demande bien ce qu'elles pouvaient être (Rapport 1941-1942, 1943, 119). En 1943, on apprend que « la faculté des lettres est devenue le lieu habituel de rencontre des mouvements régionalistes et qu'elle prête son concours à ces réunions » (Rapport 1942-1943, 1944, 8). Un professeur replié, M. Devigne, directeur à la Phonétique nationale, a enseigné à l'IEM pendant la guerre et y a « établi un cabinet de fortune pour explorer le folklore authentique de la région » (Rapport 1940-1941, 1942, 10). À partir de 1943, Henri Gavel, le successeur d'Anglade, est secondé par Jean Séguy, dont la nomination est saluée par l'abbé Salvat sur les ondes de Radio Toulouse : cela va permettre « d'étendre les principes de notre résurrection provinciale mis, par notre vénéré maréchal, à la base de notre résurrection nationale » (Terral, 2013, 202). Mis à part en ces années de guerre, on ne rencontre pas de discours militant à l'IEM ; Anglade avait d'ailleurs pris soin de dénommer son Institut « méridional » et non « occitan ». Un article paru le 1^{er} août 1914, sous la plume de Joseph Rozès de Brousse, pour annoncer la création de l'IEM avait bien résumé les intentions du fondateur : il était titré « Un

foyer de culture méridionale et de patriotisme provincial » (Rozès de Brousse 1914). Ce n'est qu'en 1945 que sera créé un Institut d'Études Occitanes dont le but est le développement de la langue et de la culture occitanes, mais hors de l'institution universitaire, sous forme associative⁴.

Les principes et les objectifs du nouvel institut créé en 1914 sont donc clairs : un discours sous-tend la création de l'IEM, fondé sur le dialogue des disciplines, sur l'ouverture internationale, sur l'intérêt des études pratiques, et finalement sur un ancrage local où l'IEM doit devenir le point de convergence des « études méridionales ».

Innovations et avancées marquantes

Pour finir, on peut tenter de dégager quelles ont été les avancées les plus marquantes apportées par l'institut, au-delà des discours et des intentions affichées.

Il faut souligner tout d'abord que l'originalité de la création de l'IEM a été d'être d'abord un lieu ; un lieu de cours, de travail, de rencontres, un lieu de collaboration et d'émulation, une sorte de point focal et d'incarnation de la nouvelle institution. Le rapport de 1914 souligne l'importance de cet aspect : « il est souhaitable que les disciplines qui ont un lien commun soient aussi unies pour ainsi dire extérieurement et qu'elles prennent ainsi une sorte de personnalité ». On pourrait presque parler de génie du lieu.

Ce lieu incarne donc la personnalité de l'IEM, une sorte de centre de gravité. Les locaux, installés en 1914 dans l'aile gauche de l'ancien Grand Séminaire, en face de la salle de lecture de la bibliothèque universitaire, se composent « de deux cabinets de professeurs, de deux salles de conférences, d'une salle de collections et d'une salle réservée aux instruments de phonétique expérimentale » (Rapport 1913-1914, 1915, 15), et surtout, avantage fort appréciable, il bénéficie du chauffage central dès les origines (Rapport 1916-1917, 1918, 27).

L'IEM a cependant connu bien des vicissitudes dans les années 1920-1930, où il est concurrencé par diverses autres institutions. En 1927, on recense encore « deux grandes salles de bibliothèque, deux salles de conférences, deux cabinets de professeurs et une salle réservée pour la phonétique expérimentale » (Oc 1927). Mais le rapport de 1930-1931 annonce un réaménagement des locaux : « peut-être va-t-on réaliser rue du Taur, avec l'agrandissement de la Maison des Étudiantes, une nouvelle organisation de l'Institut d'Études méridionales, de l'Institut normal d'études françaises et des salles réservées à l'histoire de l'art » (Rapport 1930-1931, 1932, 125).

Cette redistribution des surfaces, à l'été 1932, semble s'être faite principalement au détriment de l'IEM. En 1933, Fernand Gaulhet lance un véritable cri d'alarme dans un article intitulé « La grande misère de l'IEM ». L'institut est alors relégué au rez-de-chaussée du bâtiment de la rue du Taur, dans une seule pièce obscure. On peut penser que la disparition de Joseph Anglade, le 13 juillet 1930, n'est pas étrangère à cette détérioration des conditions matérielles. Celui qui fut le véritable inventeur de l'institut en avait été aussi le protecteur efficace, par son énergie et son dynamisme. Il n'est peut-être pas à exclure que Joseph Calmette ait alors joué de son influence pour favoriser sa propre création, son institut concurrent. L'Institut normal d'études françaises fut en effet avantagé par les nouvelles dévolutions de locaux, il prit la place du Musée d'histoire de l'art et le Musée fut déménagé

⁴ L'université « s'est associée aux initiatives qui ont abouti à la fondation d'un Institut des Études occitanes. Bien que cet Institut ne relève pas de l'université, la Faculté s'associe chaque fois qu'elle le peut à ses travaux et elle se propose de lui offrir le plus généreusement possible l'hospitalité » (Rapport 1944-1945, 1946, 86).

dans un bâtiment neuf. « Ni l'un, ni l'autre n'ont perdu au change », commente Gaulhet. L'IEM en revanche est installé « dans un endroit qui n'est pas digne de son fondateur », les cours durent être hébergés dans les salles de l'Institut normal (Gaulhet, 1933, 255-256⁵).

Surtout, les fondateurs de l'IEM ont eu à cœur, dès les origines, de rassembler des livres et de créer une véritable bibliothèque, lointain ancêtre de celle où se déroula le colloque de 2014. Comme le dit Anglade, l'institut doit être « un centre vivant d'études où les instruments de travail abonderaient » (Anglade 1919-1, 8). Calmette renchérit : « un Institut historique ne peut répondre vraiment à sa destination sans une bibliothèque propre, offrant des éléments pratiques au maniement des élèves. Aussi la constitution d'une telle bibliothèque est-elle l'un de nos principaux desiderata. Mais une bibliothèque historique ne saurait se constituer par bribes : un premier fonds de quelque importance est nécessaire et, pour le former dans des conditions satisfaisantes, un local réservé est indispensable. » (AM 1916, 400).

La bibliothèque revêt donc une importance capitale dès les origines et fait l'objet de toutes les attentions dans les rapports. On y trouve la liste de tous les titres acquis par don ou par achat, année après année. Ces instruments de travail ce sont bien évidemment des éditions de texte, des dictionnaires, des études, mais aussi des manuscrits, des collections de clichés photographiques, des enregistrements, etc. L'effort est continu et considérable : par exemple, le début des années 1920 est marqué par le feuilleton de l'achat et de l'installation de la bibliothèque de Camille Chabaneau⁶ et de celle de Gaston Jourdanne, ancien maire de Carcassonne, qui « contient notamment des éditions originales, avec dédicace, d'ouvrages en langue d'oc moderne » (Rapport 1919-1920, 1921, 124).

En 1927, la bibliothèque compte « 140 mètres de rayonnages et s'étend sur deux salles. M. le professeur Anglade envisage la création de nouveaux rayonnages en vue des livres qui continuent à lui parvenir et de ceux — plusieurs collections importantes — qui lui sont annoncées » (Oc 1927). Mais ici aussi l'élan semble brisé avec la disparition de Joseph Anglade.

Joseph Calmette avait formulé un autre projet dans les premières années de fonctionnement : il voulait « commencer un Musée historique de l'université de Toulouse [...]. Une université voisine, notre sœur languedocienne, l'Université de Montpellier, nous a donné l'exemple ; elle a réuni en une vitrine d'exposition des documents caractéristiques extraits des riches archives de sa Faculté de médecine » (AM 1916, 400). Celui de Toulouse ne verra cependant jamais le jour.

Enfin, on peut souligner que ce que les fondateurs ont réussi à promouvoir c'est une nouvelle conception de l'enseignement universitaire : une exigence d'enseigner à haut niveau, de commencer tôt à initier les étudiants à la recherche, de les faire participer aux travaux des enseignants. Ils pensent que les étudiants doivent se frotter directement aux textes, aux sources, aux monuments : c'est pour cela que sont aussi organisées des visites hors les murs, au Museum d'histoire naturelle, au musée Saint-Raymond, aux archives municipales ou

⁵ « L'Institut Normal a prés la plasa del Muzèu d'Istòria del Art e es estat re-instalat merabilhozament. Pel Muzèu, un novèl bastiment es estat edificat. Crezi que l'un e l'autre an pas perdut al cambi. Al contrari, l'Institut d'Estudis Mièchjournals s'es vist relegat dins una pèsa escura, qui sabi pas se jamai los corses s'i podran far [...]. En atendent, los corses se son faitis ongan dins lo local del Institut Normal. Fa que l'Institut d'Estudis Mièchjournals a pas pel moment de local propi, que degun pòt pas se servir dels libres de sa bibliotèca, que son instalacion à-venir se farà dins un endreit qu'es pas dinne d'el e de la memòria del seu fondator. »

⁶ Elle remplit un wagon entier ! (Rapport 1920-1921, 1922, 121). En 1924, une importante subvention est votée par le Conseil pour aménager la bibliothèque. L'IEM conserve le fonds provençal ancien et moderne, l'ancien français et le catalan, mais près de 4000 livres ou brochures sont aussi versés à la bibliothèque universitaire (Rapport 1924-1925, 1926, 113).

départementales : « ces visites, fort goûtées, ont démontré à la fois la richesse exceptionnelle de nos collections et l'importance des découvertes locales » (Cartailhac, *AM* 1917, 318) ; « une visite faite aux Archives municipales a donné aux élèves l'occasion de voir de près les documents caractéristiques des principales séries » (Galabert, *AM* 1917, 320). Cette initiation à la recherche n'était pas tout à fait nouvelle, c'était déjà l'intention de Lavisso quand il créa les D.E.S., mais ces grands principes furent ici véritablement mis en pratique. On ressent encore l'enthousiasme qui a dû être celui des personnes présentes lors d'un cours de Cartailhac quand fut présentée la découverte de la grotte des Trois-Frères : « nous pouvions, interrompant un samedi de décembre 1914 le cours de nos leçons ordinaires, procurer à notre auditoire une exceptionnelle surprise [...]. Ce fut pour l'assemblée un enseignement sensationnel. On peut espérer beaucoup de l'étude minutieuse de ces cavernes lorsque la Nation déposera les armes et rendra « les trois frères » à notre Université et aux travaux de la Paix » (*AM*, 1916, 404).

L'IEM participe pleinement au renouveau de l'enseignement dans les universités françaises au début du XX^e siècle. L'Institut puise son inspiration à deux sources étrangères, deux références sans cesse évoquées dans les discours des fondateurs : la rigueur scientifique et les méthodes pédagogiques des séminaires allemands et l'esprit de la *Renaixença* catalane incarné dans l'Institut d'Estudis catalans. L'impression générale qui se dégage de la lecture des discours et des rapports est finalement celle d'une grande modernité du projet, à un siècle de distance. Cet objet des études méridionales a été l'un des creusets d'invention de l'université moderne. Il en reste un lieu et une bibliothèque ; et on peut espérer que l'esprit est toujours là. Mais aussi, sous un vocabulaire légèrement désuet, on reconnaît tous les axes de nos réformes les plus récentes.

Les intentions des fondateurs étaient novatrices en 1914. La section Lettres-Philologie fut particulièrement à la pointe des recherches dans le domaine des études romanes, grâce à l'impulsion donnée par Anglade et poursuivie par ses successeurs. La section Histoire fut plus en retrait. Joseph Calmette est resté jusqu'au bout un historien formé à l'école positiviste de la fin du XIX^e siècle. Le renouveau des *Annales* n'atteint pas véritablement l'IEM ; s'il trouva un relais local, ce fut dans un autre Institut, celui de Géographie, fondé en 1930 par Daniel Faucher (Marconis 2011, 181). C'est seulement après la Deuxième Guerre mondiale, sous l'impulsion de Philippe Wolff, que l'IEM rejoignit l'actualité historiographique. Mais cela est une autre histoire.

Hélène Débax
Framespa, Université de Toulouse, CNRS, UT2J, Toulouse, France

[avec mes plus vifs remerciements à Caroline Barrera]

Bibliographie

- *AM* 1914 : *Annales du Midi*, « Chronique universitaire », 1914, t. 26, p. 281.
- *AM* 1916 : *Annales du Midi*, « Chronique universitaire », 1916, t. 28, p. 386-407 (pour 1914-1915).
- *AM* 1917-1 : *Annales du Midi*, « Chronique universitaire », 1917, t. 29, p. 125-129 (pour 1915-1916, Section Lettres-Philologie).
- *AM* 1917-2 : *Annales du Midi*, « Chronique universitaire », 1917, t. 29, p. 317-321 (pour 1915-1916 et 1916-1917).

- AM 1919 : *Annales du Midi*, « Chronique universitaire », 1919, t. 31, p. 114-116 (pour 1917-1918)
- AM 1921 : *Annales du Midi*, « Chronique universitaire », 1921, t. 33, p. 118-120 (pour 1919-1920).
- L'IEM 1955 : *L'Institut d'Études méridionales*, Université de Toulouse, Faculté des Lettres, Toulouse, 1955 (fascicule dactylographié, 21 p.).
- *Rapport : Université de Toulouse. Rapport annuel du Conseil de l'université. Comptes rendus des travaux des Facultés et des Observatoires*, fascicule annuel de 1912-1913 (publié en 1914) à 1944-1945 (publié en 1946).
- *L'Université 1929 : L'Université de Toulouse, son passé, son présent 1229-1929*, Privat, Toulouse, 1929.
- *VII^e Centenaire 1931 : VII^e Centenaire de la fondation de l'Université de Toulouse*, Livre d'or, Privat, Toulouse, 1931.
- ANGLADE 1914 : Joseph ANGLADE, *L'Institut d'Études méridionales de l'Université de Toulouse*, Privat, Toulouse, 1914 (fascicule de 15 p., programme et texte de l'arrêté ministériel de fondation).
- ANGLADE 1916 : Joseph ANGLADE, *L'Institut d'Études méridionales de l'Université de Toulouse*, Privat, Toulouse, 1916 (fascicule de 14 p., identique à la « Chronique universitaire » des AM, 1916).
- ANGLADE 1917 : Joseph ANGLADE, *L'Institut d'Études méridionales de l'Université de Toulouse*, Privat, Toulouse, 1917 (fascicule de 10 p., identique à la « Chronique universitaire » des AM, 1917).
- ANGLADE 1919-1 : Joseph ANGLADE, *Rapports sur l'Institut d'Études méridionales, Section Lettres-Philologie, années 1916-1917 et 1917-1918*, Privat, Toulouse, 1919 (fascicule de 15 p., plus complet que la « Chronique universitaire » des AM).
- ANGLADE 1919-2 : Joseph ANGLADE, « Un professeur américain », *Lo Gai Saber*, n°2, nov-déc 1919, p. 20-23.
- ANGLADE 1929 : Joseph ANGLADE, « L'Institut d'Études Méridionales », *L'Université de Toulouse, son passé, son présent 1229-1929*, Privat, Toulouse, 1929, p. 337-339.
- BARRERA 2010 : Caroline BARRERA, « Les étudiants-soldats américains en France au sortir de la Première Guerre mondiale », *Histoire de l'Éducation*, 125, janvier-mars 2010, p. 27-47.
- GAULHET 1933 : Fernand GAULHET, « La grand pietat del Institut d'Estudis Mièchjornals », *Lo Gai Saber*, n° 108, oct. 1933.
- GRIFFE 1930 : Elie GRIFFE, « Le romaniste », *Lo Gai Saber* (numéro spécial consacré à Joseph Anglade), n° 71, sept. 1930, p. 356-360.
- GROSSETTI 1994 : Michel GROSSETTI dir., *Université et territoire : un système local d'enseignement supérieur, Toulouse et Midi-Pyrénées*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1994.
- MARCONIS 2011 : Robert MARCONIS, « La Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest de 1930 au début des années 1970 », *Géocarrefour*, vol. 86, 3-4, 2011, p. 179-188.
- MOURANCHE 2010 : Marielle MOURANCHE dir., *Et Toulouse pour apprendre. Sept siècles d'histoire de l'université de Toulouse, 1229-1969*, Catalogue d'exposition, Toulouse, PUM, 2010.
- Oc 1927 : « Avec monsieur le professeur Joseph Anglade à l'institut d'études méridionales de l'université de Toulouse », *Oc*, 15 mars 1927, IV^e année, n° 63 ; journal dirigé par Ismaël Girard, Toulouse, Villa Peyrat, Chemin de l'Espinet ; article signé des initiales « J. L'A ».
- PRAVIEL 1914 : Armand PRAVIEL, « L'Institut d'Études méridionales », *L'Express du Midi*, 27 juillet 1914.

- ROZÈS DE BROUSSE 1914 : Joseph ROZÈS DE BROUSSE, « Un foyer de culture méridionale et de patriotisme provincial », *Le Télégramme, Journal républicain de la région du Midi*, 1^{er} août 1914.
- TERRAL 2013 : Hervé TERRAL, *Figure(s) de l'Occitanie XIX^e-XX^e siècles*, L'Harmattan, Paris, 2013.